

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 26.01.2016	Heure 13h28	Numéro 16.110	Département(s) DEAS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Cédric Dupraz

Titre :
Limiter l'accroissement des inégalités sociales

Contenu :

La fortune et le nombre de millionnaires n'ont cessé de croître ces dernières années dans le canton de Neuchâtel. Ainsi, entre 2008 et 2013 (base *Annuaire statistique* du canton), leur fortune a augmenté de 1,23 milliard de francs, soit près de 20%. A l'opposé, sur la même période, la fortune des citoyens et citoyennes des classes moyenne et inférieure a stagné, voire régressé.

Parallèlement à ce processus d'augmentation des disparités sociales, le marché du travail s'est détérioré ces derniers mois avec près de 7190 demandeurs d'emploi (décembre 2015). Si *new deal* il y a, celui-ci est en train de s'opérer, non pas entre l'ensemble des groupes socio-économiques, mais principalement entre les couches moyennes et défavorisées de la population.

Dans ce contexte, sans revenu, les personnes qui n'ont pas droit à l'assurance-chômage ou qui arrivent en fin de droit sont ainsi obligées de liquider leur fortune jusqu'à concurrence de 4000 francs (8000 francs pour un couple) pour bénéficier d'un soutien de l'aide sociale – soutien qui, en termes réels, n'a cessé de diminuer ces 15 dernières années.

Dès lors, une fortune admise un peu plus importante, susceptible de supporter certains aléas, permettrait pourtant de favoriser une sortie de l'aide sociale, en limitant le risque d'enlèvement, et d'atténuer l'augmentation des disparités sociales cantonales.

Le Conseil d'Etat pense-il revoir les normes d'aide sociale en matière de fortune admise (arrêté du 4 novembre 1998)?

Le Conseil d'Etat envisage-t-il d'autres mesures pour diminuer cet accroissement des inégalités sociales, telles que par exemple une participation supplémentaire des grandes fortunes à l'effort du canton?

Développement :

L'urgence est demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :
Cédric Dupraz

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Daniel Ziegler	Thomas Perret	
Martha Zurita	Carol Gehringer	
Gilbert Hirschy	André Frutschi	
Doris Angst	Laurent Kaufmann	
Françoise Jeandroz	François Konrad	
Théo Bregnard	Julien Gressot	
Gabrielle Würigler		
Oskar Favre		
Quentin Stauffer		
Raphael Resmini		